Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 035-213502842-20261016-89_2026-DE

SAINT-JOUAN des Guérets

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt- six, le mardi treize octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Jouan des Guérets, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Madame FERRET Marie-France, Maire, en vertu des articles L2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers en exercice	:	23
Nombre de pouvoirs	:	7
Nombre de Conseillers présents	:	16
Quorum	:	12
Date de convocation et d'affichage	:	9 octobre 2026
Date d'affichage du compte-rendu	:	15 octobre 2026

Membres présents : Mme FERRET Marie-France, M. GUEGUEN François, M. PITEL Philippe, Mme BUSNOUF Dominique, Mme CICI Rose-Anne, Mme POREE Sophie, M. MONNIER Alain, Mme FOLL Corinne, M. RONCERAY Christophe, Mme GAUDIOSO Frédérique, M. JASLET Nicolas, Mme POIRIER Aude, M. BOIVIN Adrian, M. LEMOINE Pierre-Yves, M. LE PIVERT Jean-Michel, Mme MACE Laura.

Absents excusés : M. VIMBERT Paul-Henry, Mme CHOQUET Gwénaëlle, Mme HAULBERT Marie, Mme BERRY Fabienne, Mme SANTONI Sylvie, M. DERVILLE Pascal, M. LUTZ Maxime.

Absents non excusés :

Pouvoirs : M. VIMBERT Paul-Henry à Mme FERRET Marie-France, Mme CHOQUET Gwénaëlle à Mme POREE Sophie, Mme HAULBERT Marie à M. PITEL Philippe, Mme BERRY Fabienne à M. GUEGUEN François, Mme SANTONI Sylvie à Mme GAUDIOSO Frédérique, M. DERVILLE Pascal à M. LE PIVERT Jean-Michel, M. LUTZ Maxime à M. BOIVIN Adrian.

Président : Mme FERRET Marie-France

Secrétaire de séance : M. RONCERAY Christophe

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 035-213502842-20261016-89_2026-DE

2026-89 : Mise en place du Comité consultatif «Partage et aménagement des espaces publics en entrées et cœur de bourg »

Rapporteur : Madame la Maire

Madame la Maire expose à l'assemblée délibérante qu'un comité consultatif intitulé « Partage des espaces sur le territoire communal pour les déplacements du quotidien » avait été créé par délibération n°2020-65 du 21 octobre 2020, pour la durée du précédent mandat municipal.

Dans le cadre du nouveau mandat municipal, il est proposé d'instituer à nouveau un comité consultatif afin de poursuivre et de renforcer la participation des habitants et des acteurs locaux à la réflexion sur les sujets d'intérêt communal.

La composition envisagée serait la suivante :

- Proportion d'environ 1/3 d'élus et 2/3 d'habitants ;
- Au plus 6 élus municipaux ;
- Environ 12 habitants de la commune ;
- Au moins 1 représentant d'une association en lien avec la thématique du comité ;

Les membres du comité seront proposés par Madame la Maire. Le comité sera piloté par un élu municipal désigné à cet effet. Il se réunira aussi souvent que nécessaire en fonction des sujets à traiter et au minimum deux fois par an.

Considérant la volonté de poursuivre et de renforcer la participation des habitants et des acteurs locaux à la réflexion sur les sujets d'intérêt communal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

D'approuver

- La création du comité consultatif intitulé « Partage et aménagement des espaces publics en entrées et cœur de bourg », dans le cadre du nouveau mandat municipal.

De fixer

- La composition suivante :
  - Proportion d'environ 1/3 d'élus et 2/3 d'habitants ;
  - Au plus 6 élus municipaux ;
  - Environ 12 habitants de la commune ;
  - Au moins 1 représentant d'une association en lien avec la thématique du comité ;
- Des réunions du comité aussi souvent que nécessaire et au minimum deux fois par an.

De dire

- Que les membres du comité seront proposés par Madame la Maire et que le comité sera piloté par un élu municipal désigné à cet effet.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Pour copie conforme,
Madame la Maire
Marie-France FERRET

MAIRIE DE SAINT-JOUAN-DES-GUÉRETS (I. et V.)